



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2023_2_3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORADOUR**
Date de la convocation :
14 février 2023Date d'affichage :
14 février 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 9
- Présents : 8
- Procuration : 1
- Votants : 9

Nombre de conseillers

- Pour :
- Contre :
- Abstention :

OBJET : Travaux en régie**Séance du 21 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 21/02, à 18h30,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, M. SICARD Éric. M. SYLVESTRE Erwan. M. SYLVESTRE Thierry, Mme MAUFRAS Angélique,

Excusé(s) : Mme MONTOUX Carole

Absents :

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire expose au Conseil Municipal que les opérations suivantes concernent des travaux qui vont être effectués par les agents municipaux :

Opé.	Compte	Designation travaux	Montant estimé
200	2184	Installation néons salle des fêtes	1 500 €
202	2128	Installation cloture locataire Chillé	1 500 €
200	2313	Installation poteaux Place des Pelles	2 500 €
200	2313	Installation rampe Mairie	500 €
203	2313	Travaux doublage, plafond, isolation salle des fêtes	5 793.84 €
203	2313	Travaux électricité salle des fêtes	1 482 €
203	2313	Travaux carrelage salle des fêtes	2 142 €

AR Prefecture

016-211602487-20230221-2023_2_3-DE
Reçu le 23/02/2023

203	2313	Travaux peinture salle des fêtes	2 370.24 €
-----	------	----------------------------------	------------

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

D'imputer directement à la section d'investissement les achats des fournitures nécessaires à ces travaux, quel que soit leur montant, sur les comptes énumérés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Didier LAVERGNE

